Congrès AFSP Paris 2013

ST 21. L'activité scientifique au prisme de l'impératif délibératif

Bérangère Storup (Fondation Sciences Citoyennes),
Berangere.storup@sciencescitoyennes.org

Expertise citoyenne et recherche participative, de nouveaux modes de production de savoirs pour orienter la recherche

La Fondation Sciences Citoyennes (FSC) est une association loi 1901 créée en 2002 avec pour mission de favoriser et prolonger le mouvement actuel de réappropriation citoyenne et démocratique de la science, afin de la mettre au service des biens communs. Un de ses objectifs est l'accroissement des capacités de recherche et d'expertise de la société civile, et d'appuyer la constitution d'un tiers secteur scientifique, répondant mieux à des besoins sociaux et écologiques croissants et négligés par les orientations scientifiques dominantes, qu'elles soient le fait de l'Etat ou de l'industrie privée.

Nous avons mené en 2012 et 2013 une enquête afin de dresser un état des lieux de la recherche participative en France, ce mode de recherche étant un mode de production de savoirs original. Nous faisons le postulat que l'analyse des différentes déclinaisons des partenariat dans les projets de recherche, et une meilleure connaissance des acteurs concernés (chercheurs issus d'instituts de recherche publics, associations, collectivités locales, syndicats, communautés autochtones, etc.) permettra de favoriser la reconnaissance de la recherche participative.

Dresser un état des lieux de la recherche participative en France est une tâche assez ardue. Il existe un nombre très important de projets de recherche menés en partenariat. Nous en avons recensé plus de 200, il en existe sans doute beaucoup plus. Notre idée n'était pas de les comptabiliser de manière exhaustive, mais de définir une typologie des pratiques et des processus, en fonction de plusieurs critères, tels que la participation des acteurs non scientifiques à la définition de projets ou à leur mise en place. Cette analyse visait également à évaluer la place actuelle du citoyen et de la société civile (à but non lucratif) dans la recherche scientifique. Nous reviendrons ici notamment sur les blocages existants autour de ce type de recherche et les leviers potentiels.

L'émergence d'un tiers-secteur scientifique

Le développement économique moderne, bâti en grande partie sur le développement scientifique et technique, se nourrit de combustibles fossiles – pétrole, gaz, charbon. Longtemps et d'une manière générale, les sciences (naturelles, sociales et économiques) ont peu prêté attention aux aspects biogéochimiques et écologiques de cette activité et à leurs influences sur les sociétés humaines. Ce mode de fonctionnement a fortement contribué à changer les rapports de notre société aux sciences et à la recherche au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle. Les années 1950 et 60 sont marquées par la mise en place de systèmes de recherche laissant toute la place aux scientifiques et aux décideurs politiques et donnant naissance aux Etats techniciens et scientifiques, y compris à travers la massification de la

profession, avec la création de grandes institutions nationales de recherche fondamentale et d'organismes de recherche finalisée.

Peu à peu, et surtout à partir des années 1980, la situation change. De nouvelles évolutions ont émergent et remettent en cause l'hypothèse selon laquelle la science et son pilotage doivent se décider dans un cercle réservé aux chercheurs, décideurs politiques et industriels. Les crises liées au développement technoscientifique s'accumulent : Tchernobyl, sang contaminé, vache folle, OGM, croissance des pathologies chroniques, changement climatique, épuisement des ressources naturelles et écosystèmes et pollutions (air, eau, sol, etc.). Plus récemment, la convergence de multiples crises (financière, énergétique, sanitaire, alimentaire, écologique, climatique, etc.) questionne la place et le rôle des sciences et techniques dans notre société. Ces crises sanitaires et environnementales répétées ont particulièrement mis à mal ce schéma de confiance et de délégation. Le système scientifique est ainsi entré dans une crise de légitimité qui tient aussi bien de la rupture du contrat de confiance implicite qui liait savants et citoyens que du resserrement des liens entre recherche, expertise et marché. Le regard de nos concitoyens sur la science et ses institutions a changé. C'est aujourd'hui une vision ambivalente qui domine, où la science est considérée à la fois comme source de nouveaux problèmes et comme voies de résolution. En effet, ce sont aussi bien les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées que des mouvements de paysans, d'internautes ou encore d'associations de patients qui se positionnent en critiques de la recherche dans les domaines qui sont les leurs. Le sentiment prédominant dans la société n'est d'ailleurs pas celui d'une peur de la science ou d'un manque de considération pour elle, en particulier dans sa dimension cognitive, mais plutôt **un sentiment grandissant du manque de maîtrise collective des structures technoscientifiques et économiques à l'heure de la mondialisation**.[1]

Ces années ont vu un renforcement considérable de la capacité des acteurs de la société civile, non seulement à contester mais aussi à produire les savoirs et les innovations contribuant au bien-être de nos sociétés. Ces évolutions situent la production de connaissances tout d'abord dans une approche multi/pluridisciplinaire, basée sur des problématiques, à une approche inter/transdisciplinaire intégrant d'autres formes de savoirs, lesquels émanent souvent de divers groupes sociaux qu'on peut considérer comme des acteurs à part entière du savoir et de la connaissance. Ces nouvelles approches rappellent que notre société d'abord qualifiée « d'économie de la connaissance » devient une « société de la connaissance » dans laquelle les divers acteurs perçoivent le savoir non seulement comme un produit mais aussi comme un processus et un bien commun. Mais elle est aussi une « *société du risque* » dans laquelle les risques de grande ampleur ne sont plus seulement naturels mais résultent de l'activité humaine et sont associés aux développements technoscientifiques (Beck 2003). L'ancien consensus autour de la notion de progrès fait face à une demande croissante de précaution et de participation dans les processus décisionnels et de production (techno)scientifique. La montée de l'expertise associative du local au global (jusqu'à la participation d'Organisations Non Gouvernementales-ONG dans des négociations internationales), la mobilisation d'usagers (patients, consommateurs, etc.) pour coproduire les savoirs qui les concernent, et l'émergence de mouvements de création coopérative de pair à pair (logiciels libres, Web 2.0, semences paysannes, naturalistes amateurs, etc.) en sont des témoins. Le réseau associatif est un véritable espace au sein duquel se constituent de nouvelles compétences et de nouvelles formes de savoir et d'expertise de plus en plus

[1] *Taking knowledge society seriously*. Rapport du groupe d'experts « science et gouvernance » à la Commission Européenne, 2007.

reconnues. A côté de la recherche publique et de la recherche privée, un ***tiers-secteur*** **de la connaissance et de l'innovation est donc en passe de devenir un acteur majeur des sociétés de la connaissance du 21ème siècle.**

La recherche scientifique menée en partenariat avec les acteurs de la société civile, notamment la société civile organisée, dit tiers-secteur scientifique, est un outil concret pour répondre aux enjeux sociétaux. La recherche participative peut être définie comme une recherche conduite suivant un partenariat entre un partenaire académique (laboratoire, chercheur) et un partenaire de la société civile (association, ONG, groupe d'habitants, etc.). L'objectif dans ce type de partenariat est de produire des connaissances qui constituent un réel intérêt scientifique pour le chercheur et répondent également aux besoins du partenaire associatif. Par ailleurs, les convergences nécessaires pour mettre en œuvre ces connaissances impliquent des pratiques, un système de valeurs et des finalités qui lui sont propres et qui diffèrent en partie de ce qui est mis en œuvre autant dans la recherche académique évaluée par les pairs que dans la recherche industrielle évaluée par les retours financiers sur investissement. **La recherche participative est ainsi un des processus de démocratisation des connaissances tant dans la façon dont elles sont produites que dans l'usage qui peut en être fait.**

L'émergence récente de modèles de recherche participative provient d'une demande accrue de la société vis-à-vis de la recherche. Dans cette approche, les notions de « partage » et de « coopération » se substituent aux notions de « propriété intellectuelle » et de « compétition » de plus en plus ancrées dans les objectifs affichés de la recherche. Ces pratiques de recherche se sont inscrites principalement, et ce pour des raisons historiques, dans un objectif de changement social. En effet, le concept de la recherche participative trouve ses racines dans de multiples mouvements. Plusieurs penseurs ont contribué à le façonner, parmi lesquels : Paolo Freire, pédagogue brésilien, notamment autour de la notion d'éducation populaire et de la recherche comme une pratique engagée de solidarité et de soutien ; John Dewey, philosophe étasunien, en référence aux thématiques de pédagogie et d'éducation pour tenter de mettre la science à l'écoute de la pratique, afin que la pratique oriente la science ; Kurt Lewin, psychosociologue étasunien, en liant recherche et changement social.

Le terme *participatory research* a été forgé et largement développé au début des années 1970 afin de décrire des processus de création de savoirs au niveau des villages, tout d'abord en Tanzanie puis dans de nombreux autres pays, notamment en Afrique et en Amérique Latine. Le travail combinait l'investigation sociale, l'éducation et l'action dans un processus interdépendant. A partir de 1976 et dans le cadre du Conseil International pour l'Education des Adultes, le Réseau International de Recherche Participative a été créé. Les différents courants ont favorisé l'émergence de la recherche-action critique, recherche-action, recherche-intervention, etc. Bien que l'Europe ait aussi joué un rôle pionnier, dans les années 1970, pour créer des liens entre chercheurs et société civile grâce aux boutiques de sciences établies d'abord dans les universités néerlandaises, la recherche participative semble aujourd'hui plus solidement établie au Canada, aux États-Unis, en Inde, et dans plusieurs pays sud-américains et africains.

La recherche-action / recherche-action participative / recherche-action collaborative se caractérise par « *un engagement politique et idéologique de transformation sociale de la part du chercheur à l'égard des secteurs subalternes de la société. Le chercheur est considéré* […] *comme un intellectuel qui milite en faveur des intérêts du mouvement populaire. Dans ce*

contexte, la recherche-action constitue un important espace de participation sociale et une méthode d'action politique » (Anadon et Savoie-Zajc 2007). Cette modalité de recherche rend « *l'acteur chercheur et fait du chercheur un acteur qui oriente la recherche vers l'action et qui ramène l'action vers des considérations de recherche. C'est une recherche impliquée, refusant le pari positiviste de l'observation neutre et externe des phénomènes* » (Hernandez 2003). Ce type de recherche vise la production de connaissances nouvelles, la résolution d'un problème identifié par les acteurs et le renforcement des capacités de ces acteurs pour une plus grande autonomie. Cette production de connaissances nouvelles, voire d'outils utiles aux praticiens permet de transformer la réalité (Faure et al. 2010).

Les sciences participatives, citoyennes ou « naturalistes » représentent un pan de la recherche participative. Ce type de sciences est intéressant à développer par exemple en tant que réseau de citoyens de lanceurs d'alerte concernant la biodiversité ou la protection de la nature. Les sciences participatives/citoyennes renvoient à des projets scientifiques dans le cadre desquels des citoyens récoltent bénévolement des données en suivant un protocole scientifique défini préalablement par des scientifiques.

La recherche participative désigne ainsi une grande diversité d'approches et de disciplines (pour des raisons dialectiques, idéologiques ou pratiques). Pour autant, même s'il est possible d'identifier une base commune dans ces nouvelles pratiques, il n'existe pas un modèle unique et dominant de recherche participative, mais un foisonnement d'expérimentations qui selon les cas ont réussi à se faire une place dans le paysage institutionnel ou dans d'autres cas sont demeurées des pratiques marginales.

Ce type d'approche montre bien l'importance donnée aux citoyens dans l'orientation des changements sociétaux. La création de groupes organisés, autocritiques et développant à travers leur propre conscientisation un savoir et une réflexivité par rapport au domaine dans lequel ils sont impliqués sont autant de caractéristiques des acteurs impliqués dans la recherche participative. Les citoyens développent un savoir par l'action, par la participation. C'est à ce moment-là que le terme de démocratie participative trouve tout son sens : le processus d'auto-formation permet au citoyen de devenir réellement acteur des changement sociaux par la production de savoirs, d'analyses et de questions de recherche. Ce processus de production de savoirs et de développement des capacités de réflexion a mené à une plus grande implication des citoyens dans les orientations de la recherche, notamment concernant ses implications éthiques et environnementales. Quand la recherche se saisit des questions sociales, elle devient le miroir de la société. La forte augmentation des projets s'inscrivant dans des thématiques environnementales et sanitaires témoigne d'une plus grande inscription de la recherche dans les enjeux sociétaux.

L'impact sur les politiques publiques

Sans chercher à dénigrer systématiquement la recherche publique puisque des chercheurs peuvent faire de la recherche qui réponde à une demande sociale sans faire de la recherche participative, le potentiel scientifique de cette dernière réside dans sa capacité à interroger les choix actuels en matière de politique et d'orientation de la recherche scientifique, pour poser d'autres questions, proposer d'autres méthodes et une autre expertise pluri/transdisciplinaire et contradictoire. Les enjeux liés à la recherche participative se situent notamment en terme de propositions pour l'élaboration des politiques publiques et de nouveaux mécanismes favorisant la démocratie participative. Les enjeux institutionnels et politiques de la recherche participative se recoupent également avec des enjeux écologiques, en terme de réponses apportées à la crise écologique. Les apports de la recherche en plein air

sont également liés à la production de savoirs situés, c'est-à-dire s'inscrivant en référence à des pratiques, à un contexte, à des groupes sociaux et à leurs interactions, etc.

Les acteurs et leurs motivations

Les organisations de la société civile ou associations à but non lucratif impliquées dans des projets de recherche participative se caractérisent par des profils et missions assez différentes les uns des autres. On peut dégager un certain nombre de caractéristiques communes à toute cette nébuleuse d'initiatives émanant de la société civile dans lesquelles des citoyens lambda, des militants associatifs ou syndicaux (y compris des médecins, ingénieurs et chercheurs apportant une expertise dans ce cadre associatif), des usagers (ex. malades), des praticiens (ex. agriculteurs) construisent collectivement des connaissances qui sont nécessaires à leurs objectifs citoyens et à leurs existences collectives.

Quels sont les objectifs de la recherche en partenariat pour le tiers-secteur scientifique? La création de connaissances pour la mise au point de nouveaux outils utiles à l'action et à la mobilisation est un premier point. Pourtant, l'implication dans un projet de recherche revêt souvent des aspects moins évidents, tels l'analyse formulée par la recherche : elle favorise une meilleure compréhension du phénomène, un renforcement de leur positionnement mis en avant pour que les associations ciblent mieux leurs actions voire les remettent en question. Dans le même sens, la recherche aide à caractériser un phénomène émergent. Le chercheur facilite la légitimité de l'association par rapport aux pouvoirs publics, l'accès aux données et la caution scientifique (objectivité).

Les travaux de recherche sont aujourd'hui effectués par des acteurs variés tels que chercheurs des centres ou instituts de recherche, enseignants-chercheurs des universités ou ingénieurs-chercheurs dans des laboratoires industriels communs intégrés dans des laboratoires académiques. Les objectifs du métier de chercheur sont ainsi très diversifiés. Ils consistent à apporter des connaissances nouvelles, poser des questions, assurer la transmission des savoirs par l'enseignement ou l'intervention dans l'espace public et dans le cadre de la recherche finalisée et de l'innovation, répondre à des problèmes généralement parcellaires. En recherche participative, le chercheur apporte une efficacité en matière de compréhension des phénomènes et donc en matière d'adéquation des outils et méthodes pour résoudre la problématique rencontrée.

L'intérêt pour un chercheur à suivre une démarche de recherche participative par rapport à une démarche conventionnelle est multiple. La formulation et la création de méthodes sont des apports qui favorisent la progression grâce aux autres acteurs, mais aussi à travers la réflexion avec d'autres acteurs. La valorisation du travail du chercheur en est ainsi favorisée. Mener des travaux de recherche en collaboration est un moyen de travailler à partir des préoccupations des acteurs et de se rapprocher de la pratique. Le chercheur va pouvoir apporter un regard critique et réflexif sur une situation. Cette collaboration va créer des passerelles, décloisonner les mondes des praticiens et des chercheurs, mais pas seulement. C'est aussi une opportunité de créer des lieux favorables aux rencontres, aux changements de postures et aux façons de penser, et de mettre en place un espace de diffusion des recherches : le projet de recherche-action est un espace de diffusion en soi. A travers la mise en place d'un projet, c'est tout un réseau d'acteurs professionnels qui se développe et un terrain qui s'ouvre aux chercheurs. Le partenariat dans la recherche contribue à l'ouverture scientifique à de nouvelles thématiques scientifiques ou à de nouveaux aspects d'une thématique, et à une confrontation de la pratique à la réalité : le chercheur inscrit-il ses recherches dans une

demande sociétale ? Ce sera alors l'occasion de trouver de nouvelles pistes, de nouvelles questions et d'élargir son champ d'intervention scientifique.

Aujourd'hui, les collectivités territoriales intègrent aussi la recherche et l'innovation. Grâce à la politique de décentralisation, elles ont acquis les compétences pour participer (on constate une plus grande institutionnalisation des acteurs impliqués dans les projets de recherche participative) ou pour développer des nouveaux programmes de recherche. Nous avons identifié de multiples dispositifs de financement, au niveau régional, national, européen ou international, en distinguant ceux qui requièrent comme condition de financement un partenariat entre un institut de recherche et un acteur de la société civile non marchande (association ou collectivité territoriale) ou ceux simplement incitatifs à de tels partenariats.

Deux figures d'animateur sont apparues au cours de notre enquête : une personne extérieure, souvent issue du milieu associatif ou d'une collectivité locale qui réalise des tâches non valorisées alors que cruciales, comme l'organisation des réunions de coordination, l'animation des projets, la rédaction des rapports à mi-parcours et finaux, etc. Ces animateurs ont souvent le rôle d'intermédiaire dans un projet de recherche. Le chercheur intervenant comme animateur se positionne lui aussi à l'interface entre les groupes. Son rôle consiste à les aider à se poser des questions sur le problème, en le situant dans un contexte théorique plus global, ce qui permettra l'élargissement de la conscience des sujets concernés, dans le but de planifier les étapes de transformation des actions des sujets et des pratiques institutionnelles.

Les processus à l'œuvre dans les projets de recherche participative, retour sur deux exemples

Sur les dix dernières années, la recherche participative s'est surtout développée dans les domaines des sciences environnementales, de la santé environnementale, de l'écologie, de l'agronomie et de l'agriculture. Nous avons cependant ouvert notre enquête à toutes les thématiques. En effet, notre intérêt portait plus sur l'analyse de processus que de contenu du projet : le degré d'implication des partenaires de la société civile aux différentes étapes du processus de recherche (définition du problème, conception, protocole, méthodologies, réalisation de la recherche, collecte de données, interprétation des résultats, diffusion et utilisation des résultats) peut varier selon leur nature, leurs capacités et l'objet de la recherche. La diversité des modèles reflète la diversité des partenaires potentiels. De notre point de vue, la participation des citoyens à la recherche ne se limite pas à une consultation sur une thématique précise ou à une participation en terme de recueil de données. **L'enjeu réside dans la participation des différents acteurs dans la problématisation de la question (montage), que l'on appellera co-construction lorsqu'elle est la plus aboutie. Ce montage est essentiel.** Il peut ensuite y avoir une phase propre au scientifique qui concerne la mise en œuvre de la méthodologie choisie. La participation de tous les acteurs peut ensuite varier et renvoyer à des processus ponctuels de collaboration limités à une ou plusieurs étapes de la recherche. La société civile ne participe pas forcément à tout le déroulement de la recherche. La manière dont sont construites et articulées les différentes étapes constitue une autre forme d'organisation et d'intégration de la recherche dans le tissu social. Les différents processus et produits résultent d'un processus mêlant expertise citoyenne et scientifique.

Nous donnerons deux exemples de processus à travers deux projets. Le premier, à travers un partenariat entre l'association *Surfrider Foundation Europe* et l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer), porte sur des suivis bénévole et scientifique des contaminations microbiologiques du littoral d'Oléron. Dans ce cas concret, le partenariat s'est développé suite à l'initiative de l'association qui a contacté un chercheur afin

de monter un projet pour répondre spécifiquement à l'appel à projet du programme REPERE mis en place par le Ministère de l'Écologie. Les contraintes identifiées reposèrent notamment sur des objectifs mal partagés et mal perçus par les partenaires ; un temps nécessaire à la mise en place du partenariat, à la mise au point du protocole scientifique, à la mobilisation des acteurs, à la formation, etc. sous estimé et beaucoup plus long que prévu ; une difficile implication d'acteurs individuels peu motivés. Un des éléments essentiels à la réussite d'un projet en recherche participative est l'identification des acteurs avec lesquels on ait envie de travailler (autant du côté des chercheurs que des acteurs de la société civile), puis dans un second temps seulement, l'identification d'un appel d'offre pertinent autour duquel monter un projet. « Envie de travailler ensemble » veut dire que l'on a des approches, des méthodologies, des objets cohérents et compatibles. Ce sont des gens éventuellement croisés dans des colloques, dont on aura lu un article ou dont on aura entendu parler des expérimentations. Il est important de bien se mettre d'accord sur les objectifs partagés, au risque de se trouver embarqué dans un même voyage alors que l'on ne s'est pas accordé sur la destination. Ainsi, les acteurs n'ont parfois pas conscience qu'ils s'engagent dans un projet avec des objectifs différents qu'ils croyaient pourtant partagés. Le partenariat existe souvent avant qu'un projet nouveau soit formulé sur le mode participatif. La confiance instaurée au fil des années favorise alors ce processus.

Le second exemple porte sur un projet axé sur le développement de pratiques paysannes de gestion et de sélection de variétés de blés pour du pain bio de qualité en région Île-de-France. On parle alors de sélection participative, processus par lequel les agriculteurs créent en collaboration avec des chercheurs et associations les variétés adaptées à leurs besoins et pratiques spécifiques. Le projet est né de discussions entre des chercheurs de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et des paysans, du constat de l'absence de variétés adaptées à l'agriculture biologique et aux terroirs franciliens, et de la nécessité de remettre de la diversité dans les champs, afin de développer des variétés de qualité adaptées au terroir, aux pratiques et à la transformation en pain de qualité. La gestion paysanne de la variabilité étant un processus récurrent et continu, les expérimentations ont commencé avant et continueront après le projet financé par le dispositif PICRI du Conseil Régional d'Île-de-France. Les objectifs se définissent en terme de recherche (identifier les phases de développement du blé et les conditions environnementales qui peuvent influencer la variabilité et l'adaptation des variétés / populations de blé dans leurs champs) et en terme sociétaux (développer de nouvelles variétés adaptées au terroir et aux besoins agronomiques, pour retrouver une diversité dans les champs, une qualité des blés tout en préservant le potentiel adaptatif de ces variétés).

Perspectives et recommandations

Toute recherche participative, dont la qualité dépend de la transdisciplinarité et de la présence de différents acteurs, est aujourd'hui fortement contrainte. Nous donnerons ainsi quelques pistes pour faire de la recherche autrement, notamment favoriser l'émergence d'autres questions à travers la recherche.

Même si la reconnaissance de **l'égalité des savoirs** n'est pas partagée par tous les acteurs comme préalable nécessaire à un projet de recherche participative – au sens où les savoirs sont distincts -, l'importance de **la reconnaissance de tous les savoirs à l'œuvre** est une composante essentielle. La recherche participative rompt avec le modèle de hiérarchie de savoirs tel qu'il est largement porté dans la recherche dominante actuellement, avec un savoir qui se transmet d'une personne à l'autre, type enseignant-enseigné (cf. Freire). Tous les acteurs impliqués dans un projet de recherche participative sont dans une posture de recherche

et construisent une vision de la recherche propre à leur catégorie socio-professionnelle. Par exemple, les paysans impliqués dans des projets de sélection participative construisent une ou des visions paysannes de la recherche (Brac et al. 2011).

Dans le même sens, le non-chercheur ou co-chercheur (le terme varie selon les personnes qui l'emploient) est-il un scientifique ? D'une façon générale, quand les membres des associations ont une formation scientifique, ils vont revendiquer une expertise, mais pas le statut de scientifique. Certains paysans impliqués en sélection participative s'auto-désigneront comme « paysans-chercheurs ». Un scientifique ne pourrait-il être que l'académique qui publie et détient une formation scientifique ? Le débat reste ouvert.

La création d'espaces de liberté

Les différents projets recensés ont bien révélé les différentes temporalités (le temps des associations, plutôt dans l'immédiateté et l'opérationnalité ; le temps de la recherche, dans l'analyse à plus long terme) ainsi que les différents langages (le jargon scientifique et le jargon pratique ou métier) qui créent parfois des incompréhensions. Une bonne coopération passe souvent par l'explicitation des méthodes : les chercheurs expliquent la façon dont ils font de la recherche, les praticiens expliquent leur fonctionnement, leurs contraintes et exigences. En résumé, rapprocher des mondes sociaux perméables et distincts, créer un partenariat et faire vivre cette relation, cela prend du temps. D'une manière générale, on se heurte à la disponibilité des gens pour construire collectivement : la gestion des appels à projets, le montage des projets, la pression des publications sont consommateurs de temps. D'où l'importance de **favoriser l'émergence d'espaces de liberté** et de rencontres favorables à la construction de ces relations (ex. : plateformes d'échanges, groupes de recherches, plateformes inter-institutions). On soulignera également le rôle que peut jouer un facilitateur (intermédiaire) connaissant bien les deux mondes et capable de faire la médiation du travail en commun dans sa temporalité, dans ses modalités et dans ses différentes formes de langage. A ce titre, une Boutique de Sciences peut être très utile et constituer un espace adapté. Un moyen essentiel pour lever des verrous à la recherche participative serait de favoriser de manière institutionnelle le travail collectif de chercheurs qui n'en n'ont pas l'habitude, pour développer leur réseau avec d'autres disciplines, par exemple via la création de plateformes de chercheurs. Des chercheurs qui se connaissent et s'apprécient auraient alors un moyen de travailler à des projets communs.

Intégrer des comités de pilotage de la recherche

Afin d'être valorisées comme des partenaires scientifiques non académiques « tiers-secteur scientifique », les organisations de la société civile devraient voir plus d'opportunités de participer au pilotage de la recherche, aux choix budgétaires et aux priorités de recherches, par ex. via la participation à des comités au sein d'organismes de recherche. De leur côté, les associations devraient elles aussi faire l'effort de s'y intéresser (selon leurs objectifs stratégiques, ressources, etc.) et exprimer leur point de vue sur le type de science qu'elles souhaiteraient voir émerger. Afin de contribuer à augmenter la pertinence sociétale de la recherche, elles auraient en retour à s'impliquer plus fortement dans les politiques de recherche et à mieux saisir les contraintes et pressions auxquels les chercheurs sont exposés. Les organisations de la société civile sont compétentes dans l'identification de problèmes, la résolution de problèmes locaux, l'alerte (et parfois l'arrêt de pistes risquées), l'élévation des consciences et l'influence des politiques publiques. A travers l'élargissement du spectre de leurs activités, les organisations de la société civile bénéficieraient directement d'une culture de la recherche, notamment dans la capitalisation des connaissances. Elles pourraient également développer une culture de la réflexivité et apprendre à questionner plus régulièrement leurs pratiques et leur structuration. Travailler avec les chercheurs est aussi un

outil d'apprentissage dans l'articulation des différentes dimensions du développement « souhaitable » et dans le développement d'un discours et d'une réflexion plus solides. Cet apprentissage suppose de consacrer plus de temps à la recherche, aux activités sur le long terme, et à une implication dans la définition de solutions, en partenariat avec les chercheurs sur la base d'un financement adéquat.

Lever les contraintes financières des associations

Il nous paraît intéressant de doter les associations d'une capacité financière susceptible d'attirer les chercheurs pour monter et définir des projets (on donne toujours l'argent pour mettre en place un projet, jamais pour le monter) et inventer une nouvelle forme de bourse CIFRE réservée aux associations.

Encourager la mobilité professionnelle des chercheurs

La mobilité professionnelle des chercheurs des instituts de recherche publique vers le secteur non-marchand constitue un élément intéressant, par ex. à travers des doctorats et post-doctorats. Des bourses à destination des chercheurs seniors souhaitant s'engager dans des projets de recherche avec des organisations de la société civile favoriseraient également cette mobilité.

Prendre en compte les agendas et besoins de la société civile

Il est important de mettre en place des processus qui permettent de mesurer les besoins de recherche identifiés par la société civile, autant à un niveau global que contextuel. Les conventions de citoyens sont un excellent outil pour ce faire. De plus, au niveau de l'Union Européenne, ou au niveau national, des forums ou plateformes pourraient réunir des organisations de la société civile, politiques et chercheurs autour d'une thématique précise afin d'identifier des besoins de recherche, les transformer en questions de recherche et influencer alors les agendas de recherche. L'implication des organisations de la société civile au pilotage de la recherche pourrait prendre la forme de forums thématiques permanents ponctués de rencontres régulières. De tels forums fourniraient un espace de rencontre où besoins de recherche et questions de recherche pertinentes seraient identifiés, autant à l'intention des politiques que de la société civile et favoriseraient l'émergence de partenariats durables. Par la suite, le développement de la recherche participative est un facteur d'échange entre science/recherche et société afin que la recherche donne des solutions aux préoccupations de la société.

Augmenter l'implication des régions dans le développement de la recherche participative

Le potentiel des régions en matière d'initiative en faveur de la recherche participative est déjà démontré à travers les programmes régionaux de soutien aux partenariats chercheurs-citoyens déjà existants en Ile-de-France (PICRI), Bretagne (ASOSc), Nord-Pas de Calais (Chercheurs-citoyens). De tels programmes favorisant la réflexion par rapport à l'action de recherche et la construction d'un partenariat visant à formuler des questions devraient être initiés par les autres régions. En parallèle, l'organisation de rencontres entre chercheurs, organisations de la société civile, élus et administrateurs sur les problématiques scientifiques et technologiques pertinentes régionalement constitue un levier aux réseaux de recherche et aux besoins régionaux et locaux.

Récompenser l'engagement sociétal des chercheurs

Il importe d'intéresser le chercheur à de nouvelles formes de recherche, de dépasser les questions de « bonne volonté » pour comprendre que les freins sont davantage systémiques.

En effet, malgré les discours et les pas en avant qui semblent être faits en matière de participation des citoyens à la recherche, ces expériences sont encore très peu reconnues et soutenues par les institutions de recherche publiques et souvent inconnues des chercheurs académiques. La recherche participative n'a presque aucune visibilité dans les instituts/organismes, d'où l'importance de la favoriser. On constate également un décalage entre la rhétorique et la réalité sur la recherche participative. Au niveau du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), de l'INRA et de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), la faible implication des associations dans la recherche révèle cette contradiction. Nombre de chercheurs sont (très) hostiles à un tel type de recherche.

Les Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technique (EPST) ont vu avec la création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en 2005 la fin de leur budget alloué aux appels à projets. Dorénavant, c'est l'ANR qui dispose de ces budgets. Or, certains programmes (ex. un programme mené par l'INSERM) disposaient d'un comité d'évaluation composé d'un chercheur en sciences sociales et humaines ainsi que d'un représentant d'associations. Ces pratiques n'ont maintenant plus lieu au sein de l'ANR qui n'a mis en place aucune orientation pour soutenir des projets menés en recherche participative ou collaborative. Rien ne dit pour autant qu'elle y soit opposée.

Le manque de support institutionnel à haut niveau est une barrière à l'engagement sociétal des chercheurs. Les universités et les instituts de recherche devraient être encouragés à intégrer l'engagement public et le service à la communauté dans leur mandat et leurs programmes. L'évaluation des scientifiques devrait aussi être effectuée sur une base plus large que leur contribution à leur discipline et leurs publications. L'engagement dans un partenariat et le temps nécessaire à cela devraient être récompensés plutôt que punis.

Repenser l'évaluation des projets de recherche participative

- La constitution des comités d'évaluation : par ex., le comité d'évaluation du PSDR était composé à ses débuts d'acteurs locaux connaissant bien le terrain, ce qui est un atout pour un programme de financement visant à soutenir le développement régional. Ce comité est aujourd'hui national, c'est-à-dire composé d'acteurs issus de tout le territoire français, et qui n'ont pas d'intérêt pour les projets présentés, parce qu'ils n'ont pas la connaissance du contexte dans lesquels les projets ont été montés et seront mis en place. On soulignera **l'intérêt de comités scientifiques d'évaluation régionaux intégrant des acteurs professionnels non académiques**, pour une meilleure adéquation de ces projets avec les besoins locaux. La recherche participative doit constamment être réinventée : il paraît opportun d'opérer un nécessaire retour critique sur la manière dont elle est mise en place.
- Les critères d'évaluation *ex ante*: le fait d'avoir publié est un critère pour être retenu lors de la sélection de projets, alors que ce devrait être le contraire, c'est-à-dire le fait d'avoir mené un projet en recherche participative devrait être un critère retenu pour la publication.
- Les critères d'évaluation *a posteriori* : L'évaluation des projets devrait porter sur leur globalité et sur la reconnaissance de la démarche (développement d'un réseau, valorisation, caractère transdisciplinaire, etc.). L'ancrage territorialisé de la recherche participative peu valorisable actuellement par rapport à la pratique internationalisée de la science contemporaine. La reconnaissance des publications issues de démarche participative devrait se faire au même titre que les publications issues d'une démarche

de recherche classique. D'une façon générale, la diminution des critères normatifs selon la norme académique classique donnerait plus envie aux acteurs de s'impliquer.

Lier recherche participative et enseignement supérieur

La valorisation de la trans/interdisciplinarité et des démarches participatives devrait être plus présente dans l'enseignement supérieur, notamment dans les formations et le cursus à l'attention des doctorants. Des opportunités de validation d'unités et de stages contribueraient à augmenter les interactions entre étudiants et société civile.

Donner les conditions d'émergence de partenariats et de projets de recherche participative

- Introduire dans les appels à projets les critères de sélection en rapport avec une co-construction ;
- Ne pas imposer un cadre trop lourd en terme de suivi de projets : la production de deux rapports (intermédiaire et final) est suffisante pour les coordinateurs ;
- Favoriser des nouvelles formes de formalisation des partenariats : l'aspect financier est évidemment autant un levier pour favoriser les projets de recherche participative qu'une barrière. Ce qui est vrai pour la recherche classique l'est aussi pour la recherche participative, les financements alloués doivent l'être sur plusieurs années, notamment car les projets sont complexes et transdisciplinaires. Les pesanteurs administratives en matière d'octroi de financement et de distribution entre les structures partenaires peuvent aussi freiner la concrétisation d'un projet.
- Intégrer le processus de co-construction d'un projet et d'un partenariat en orientant les propositions vers la création de liens et en donnant les conditions de confrontation. Un projet n'est pas forcément consensuel et les acteurs pas forcément neutres. Comme le rappellent Lascoumes, Barthe et Callon, une multiplicité d'acteurs renvoie nécessairement à une incertitude de choix. Les processus participatifs mis en place dans la préparation et la gestion des projets peuvent faire émerger des résultats qui sont différents de ceux énoncés dans le projet initial. Cela pose actuellement problème dans la forme des appels à projets existants. Les appels à projets devraient comprendre une première phase de préparation puis une deuxième pour la construction collective du projet.

Bibliographie :

- Anadon M. et Savoie-Zajc L., « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino- américains », et Anadon M., Couture C., « La recherche participative, une préoccupation toujours vivace », in Anadon M. (sous la direction de), 2007, « La recherche participative, multiple regards », Presses de l'Université du Québec.
- Beck U., 2003, « La société du risque », Flammarion, Paris.
- Brac de la Perrière R. A., de Kochko P., Neubauer C. et Storup B., 2011, « Visions paysannes de la recherche dans le contexte de la sélection participative », Editions PEUV.
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001, « Agir dans un monde incertain », Seuil, Paris.
- Chambat G., 2006, « Pédagogie des opprimés de Paolo Freire », *N'Autre école*, N°12.

- Faure G., Gasselin P., Triomphe B., Temple L., Hocdé H., 2010, « Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat », éd. Quae, Paris.

- Fondation Sciences Citoyennes, 2004, « Quelle politique scientifique pour entrer dans le 21e siècle ? Vers un nouveau contrat entre recherche et société », Note n°2 de la Fondation Sciences Citoyennes.

- Fondation Sciences Citoyennes, 2013, travail coordonné par Bérangère Storup, « La recherche participative comme mode de production de savoirs, un état des lieux des pratiques en France ».

- Gall E., Millot G., Neubauer C., 2009, « Research priorities in Europe - A scientometric analysis of some national research priorities », Projet STACS.

- Hernandez V., 2002, « Chercheur-décideur », *Journal des anthropologues*, n° 88-89.